

entre nous

Sorges Ligeux
en Périgord

N°4 / AVRIL 2021



AVEC MFS, LES SERVICES NOUS RAPPROCHENT !

- **INFORMATIONS IMPORTANTES... p.7-10** : budget 2021, divagation des animaux, redevance incitative SMD3
- **POINT URBANISME... p.12** : lotissement Saint Germain, les 8 logements sont loués !
- **VIE DE LA COMMUNE... p.19 à 21** : élections départementales, horaires de vos services, inscriptions scolaires, SNU, état civil 2020
- **PATRIMOINE LOCAL... p.22-23** : Jean GENESTE, notre commune lui doit tant
- **ANIMINFOS... p.31** : la commune reprend vie !

SOMMAIRE

4 - 6

C'est NOUVEAU !

11 - 15

DOSSIER

URBANISME

19 - 21

Vie de notre commune

24 - 27

C'était l'hiver 2020

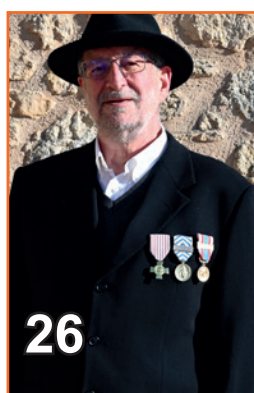
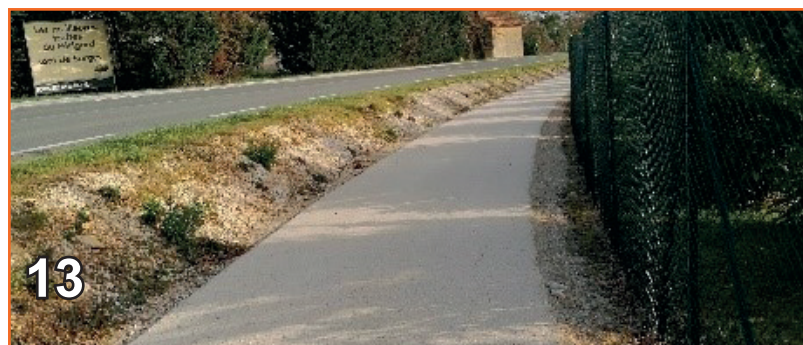
28 - 31

AnimInfos

32

entre nous

n°4 /
Avril 2021



ÉDITORIAL



JEAN-JACQUES RATIER

maire

Il est temps de redevenir nous-mêmes !

d'entre nous, mais il nous faut à tout prix éviter qu'il porte gravement atteinte à la santé psychique de tous !

Il est vital que nous ne laissons pas la torpeur devenir léthargie, il est grand temps que nous redevenions nous-mêmes !

Notre commune est depuis longtemps réputée pour sa capacité à créer des occasions de rencontres festives et à cultiver un véritable art de vivre ensemble, aussi important pour développer son attractivité que pour rendre plus agréable le quotidien de ses habitants.

Depuis plus d'un an maintenant, une méchante crise sanitaire nous fait tourner le dos à ce que nous sommes au plus profond de nous-mêmes, avec l'isolement de chacun, la crainte des autres, perçus comme de possibles contaminateurs, l'abandon brutal de toutes les initiatives qui nous permettaient de nous regrouper !

L'impression d'être durablement dans un tunnel dont nous ne voyons pas l'issue nous fait courir le risque d'une sorte de torpeur, qui aurait pour conséquence désastreuse de « casser nos ressorts », de nous faire perdre le goût et le sens de l'initiative, de nous enlever en fait toute envie...

Le virus est certes dangereux pour la santé physique d'un grand nombre

d'entre nous, mais il nous faut à tout prix éviter qu'il porte gravement atteinte à la santé psychique de tous ! Il est vital que nous ne laissons pas la torpeur devenir léthargie, il est grand temps que nous redevenions nous-mêmes ! J'appelle chacun(e) de vous, j'appelle toutes les associations et les différents clubs de la commune à se mobiliser, à se tenir prêts(es) à rebondir, dans un réveil qui fera renaître notre bonheur de vivre, et de vivre ensemble ! Il ne s'agit pas bien sûr de se lancer à corps perdu dans l'organisation d'événements ou d'activités dont la réalisation reste encore incertaine du fait des contraintes persistantes de la réglementation sanitaire, mais de remettre en état de marche tous les mécanismes psychologiques permettant de repartir de l'avant. Car se profile heureusement une sortie de ce cauchemar : malgré le début cahotant de notre campagne nationale de vaccination, qui met cruellement en lumière les dégâts que peut causer une bureaucratisation excessive, un retour prochain à une vie normale peut être aujourd'hui raisonnablement envisagé.

De son côté, malgré les multiples contraintes propres à cette période particulière, la municipalité ne ménage pas ses efforts pour donner

à notre commune des atouts garants de son avenir. Avec l'aide précieuse du Grand Périgueux et les indispensables concours de l'État, du Département, de la Région et de l'Europe, elle mène à bien de nombreux projets, dont les résultats sont désormais visibles : l'aménagement des parcs d'activités économiques et la réfection intégrale de la traverse du bourg de Sorges seront terminés fin 2021-début 2022 ; les 8 logements pour personnes âgées construits par Périgord Habitat ont accueilli le 26 février leurs locataires ; la nouvelle agence postale-bibliothèque ouvre ses portes au public en avril ; la Maison France Services assure désormais une aide aux démarches administratives, le matin à Sorges, l'après-midi à Ligeux ; les travaux de la future salle des fêtes de Ligeux démarreront au second semestre de cette année. Enfin, comme pour mieux souligner l'heureuse évolution de notre commune, l'inspecteur d'académie vient d'annoncer la création à titre définitif d'un poste d'enseignant supplémentaire à partir de la rentrée prochaine dans notre école qui, avec plus de 130 élèves, a vu ses effectifs progresser de 40 % en une dizaine d'années.

Après l'hiver vient toujours le printemps. Que ses rayons de soleil réchauffent à la fois les corps et les cœurs !

entre nous

Magazine municipal d'informations de Sorges-Ligeux en Périgord

Responsable de la publication : JEAN-JACQUES RATIER, maire, assisté de ROSELYNE AUBISSE-MICHAUD, 1^{ère} adjointe

Rédactrice en chef : SYLVIE BRÉJON, maire-adjointe en charge de la communication assistée d'AUDREY MARCHEIX, employée municipale

Rédacteurs : élus de la commune, employés municipaux et responsables associatifs

Pour tout contact : Sylvie BRÉJON : 06.84.90.76.10 / maginfo.entrenous@gmail.com

Conception et réalisation technique : Kaminan-dô Création 06.62.71.92.58 / kdesegonzac@gmail.com

Crédits photos : M. DUVERNOIS : couv, p. 3, 16-18, 25, 29 / FREEPIK : p.2 / KAMINAN-DÔ CRÉATION - UNSPLASH - DR FERME ANDRÉVIAS : p.4, 28 / DR - KAMINAN-DÔ CRÉATION - CANVA : p.5 / DR : p.8, 11-12, 14-15, 22, 24 / P. VARAILLAS : p.13 / PIXABAY : p.23 / F. BÉTOULLE : p.24

N. DUVERNOIS : p.26-27 / J. POUPONNOT : p.30 / DR LE GRAND PÉRIGUEUX : p.32

Impression : COPIPLAN 24 - Rue Victor Hugo - 24000 Périgueux



Huile de noix du Périgord : une toute nouvelle A.O.P.

— JEAN-ÉMILE MOREAU

Le Périgord recèle grâce à la variété de son terroir diverses productions de renommées gastronomiques : le foie gras d'oie et de canard, les vins de Bergerac et de Monbazillac, les cèpes et, évidemment, le Diamant Noir : la Truffe noire du Périgord.

À cette pléiade de produits qui charment et ravissent les papilles, n'oublions pas de rajouter un fruit, la Noix du Périgord qui se décline en quatre variétés : La Corne, la Grandjean, la Marbot et la Franquette, bénéficiant de la classification A.O.C depuis mai 2002 et A.O.P depuis août 2004.

Depuis 2019, l'huile de noix bénéficiait de l'appellation A.O.C Huile de Noix du Périgord.

Le 04 février dernier, elle a obtenu l'A.O.P dans la même appellation, récompensant le travail constant des producteurs, complétant et garantissant ainsi les valeurs de qualité et d'authenticité d'un produit abouti.



Grâce à cette A.O.P, reconnaissance européenne, l'Huile de Noix du Périgord vient rejoindre au panthéon des saveurs l'ensemble des productions de nos terroirs.

Quelques chiffres concernant la production de la noix (approximativement) zone A.O.C :

- Dordogne : 297 communes soit plus de 4 000 Ha.
- Lot : 181 communes soit plus de 2 000 Ha.
- Corrèze : 80 communes soit plus de 750 Ha.

- Charente : 20 communes soit plus de 110 Ha.
- Lot et Garonne et Aveyron : chiffres non communiqués pour ces départements très petits producteurs
- Plus de 1400 producteurs et 31 transformateurs : 50 000 litres d'huile en A.O.C/A.O.P

En ce qui concerne la commune de Sorges et Lignac en Périgord, on peut compter environ une vingtaine de producteurs.

NB: À l'heure où ce journal est réalisé, la Ferme Andrévias ne bénéficie pas encore du label AOP

Une nouvelle professionnelle de santé à Sorges : Marion ESCOFFIER-MOREAU

— ROSELYNE AUBISSE-MICHAUD

Nous avons le plaisir d'accueillir Marion ESCOFFIER-MOREAU psychologue, qui vient compléter notre offre de soins sur la commune de Sorges et Lignac en Périgord.

Marion a grandi à Coulaures et à Sorges, elle connaît bien notre région, c'est un retour aux sources, avec son conjoint qui est artisan, ferronnier d'art, et ses 2 enfants qui sont scolarisés à Sorges. C'est tout naturellement, qu'à son retour elle a souhaité s'installer ici, du côté de ses racines.

Elle a ouvert son cabinet de consultation de psychologie, depuis le 18 janvier 2021, 8 rue Chateaufort à Sorges.

Elle vous accueille, sur rendez-vous, les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 18h ainsi que le mercredi après-midi et le samedi matin.

Après avoir travaillé à la maison d'enfants de Bione (Jumilhac Le Grand) en tant qu'éducatrice, elle a quitté la région pour s'envoler vers Lyon, puis la Haute-Savoie pendant quelques années.

Par la suite, elle a repris ses études à l'E. Faculté de Psychologie et de Psychanalyse d'Aix en Provence (E.F.P.P) où elle a étudié la métapsychologie ainsi que la psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Marion vous attend avec sa bienveillance naturelle à son cabinet " Marion Escoffier-Moreau, Psycho praticienne Certifiée".



Cabinet de Psychothérapie
Enfants, Adolescents,
Adultes

8 rue Chateaufort
24420 Sorges et Lignac en
Périgord

06-61-00-35-80

Pour en savoir plus vous pouvez consulter :

- sa page Facebook "Marion Escoffier-Moreau Cabinet de psychologie"
- son site internet : <https://marionescoffiermor.wixsite.com/cabinetdepsychologie>,
- la contacter au 06-61-00-35-80
- ou par mail : marion.escoffiermoreau@gmail.com.

**OFFERT
PAR VOTRE
MAIRIE**

**SORGES ET LIGNEUX
EN PERIGORD**



Téléchargez
gratuitement
l'application pour
recevoir les informa-
tions communales
en direct.

**Pensez à mettre
la commune en
favoris !**



Boris Cyrulnik

**Un coup du sort est une
blessure qui s'inscrit dans
notre histoire, ce n'est pas
un destin.**

DAVILLE ENVIRONNEMENT : une entreprise nouvelle dans notre commune

— JEAN-JACQUES RATIER

Notre commune dispose désormais de 3 parcs d'activités économiques à vocation artisanale et commerciale : le Parc du Diamant Noir, qui a accueilli ses premiers occupants en septembre 2020 ; le Parc de Jaubertie en cours d'aménagement autour de la nouvelle halle ; le Parc de Grangearias d'une superficie de moins d'un hectare, situé à l'extrémité sud du Parc du Diamant Noir et séparé de celui-ci par l'allée de Belle Combe, ancien chemin rural devenu voie communale.

C'est dans ce dernier parc, au bas de la nouvelle voie communale, que l'entreprise DAVAILLE ENVIRONNEMENT construit actuellement un bâtiment dans un lot de 3.000 m² qu'elle a acheté à la commune. Cette entreprise, qui se trouvait précédemment dans la zone d'activités d'Eyzerac, est spécialisée dans l'entretien d'espaces verts pour le compte de grandes entreprises, telles que la SNCF, dans un large quart sud-ouest de la France.

Il n'est pas prévu à l'heure actuelle de personnel permanent dans le bâtiment qui va être construit, qui est destiné essentiellement à stocker de gros matériels utilisés par l'entreprise dans ses chantiers extérieurs.

COVID-19 : accompagnement des entreprises

— JEAN KROTOFF

État, régions, départements, intercommunalités, toutes les collectivités territoriales restent mobilisées pour soutenir et accompagner les entreprises fermées ou particulièrement affectées par la Covid 19.

À ce titre, le Grand Périgueux a pris un certain nombre de dispositions au cours de ces derniers mois : fonds de prêt territorial, modernisation et revitalisation du pays de l'Isle, revitalisation au cœur de ville, aide à la création d'une vitrine numérique « ma ville, mon shopping », aide pour couvrir les loyers ou la perte de chiffre d'affaires...

Au cours de sa séance du 17 décembre 2020, a été instauré un fonds de solidarité financière pour l'année 2021.

Par ce biais, les 43 communes de l'agglomération participent

financièrement aux aides votées par le Grand Périgueux.

Notre commune, selon des critères démographiques et fiscaux votés par les élus communautaires, est ainsi associée solidairement avec le Grand Périgueux aux dépenses exceptionnelles engagées par la crise.

RENSEIGNEMENTS :

- Direction de l'économie du Grand Périgueux.
Tél : 05.53.35.86.12
- Initiative Périgord.
Tél : 05.53.35.80.23



Vote du budget prévisionnel et des impôts locaux pour 2021

— JEAN-JACQUES RATIER

Dans le strict respect des engagements de la municipalité, le conseil municipal a voté le 22 mars dernier son budget prévisionnel (appelé budget primitif) pour l'année en cours.

En voici les principaux investissements prévus.

- Poursuite des travaux en cours dans le bourg de Sorges : terminaison du parc commercial de Jaubertie (autour de la halle), des divers aménagements de la traverse du bourg, des places (place de la salle des fêtes et square du monument aux morts) et du parking sud (près du giratoire sur la RN 21, à l'entrée sud du bourg).
- Transformation de l'ancienne cantine scolaire de Ligueux en salle des fêtes (agrandissement et réfection complète).
- Construction d'un local de 200 m² environ dans l'enceinte de l'école communale pour accueillir la garderie et une salle d'animation, à la suite de la création d'une classe supplémentaire à la rentrée de septembre 2021 (annonce faite par l'inspecteur d'Académie le 26 février).
- Aménagement des deux locaux situés de part et d'autre de la nouvelle halle : l'un pour l'agence postale – bibliothèque – Maison France Services, l'autre pour la salle du marché aux truffes – salle d'expositions.
- Programme annuel d'entretien et de réfection des voies communales.
- Réserve pour des acquisitions foncières et immobilières nécessaires à de futurs investissements.
- Achat d'un nouveau camion pour le service technique en remplacement de l'ancien.
- Provision pour la réalisation de travaux en régie et l'achat d'équipements divers (dont informatiques) pour l'école et la mairie.

Le total des investissements inscrits s'élève à 4,5 millions d'euros TTC. À noter qu'une partie des dépenses prévues ne sera vraisemblablement effectuée qu'en 2022.

Le financement des investissements est assuré par le produit des emprunts contractés en 2018 et 2019, par les subventions (Grand Périgueux, État, Département, Région et Europe), par l'épargne faite par la commune sur sa gestion courante, par le remboursement par l'État de la TVA payée sur les travaux d'investissement et, depuis peu, par le produit des loyers versés par les commerçants et artisans installés dans les nouveaux locaux construits par la commune.

En total respect des engagements pris, les taux communaux des impôts locaux ne subiront aucune augmentation par rapport aux années précédentes.

Les seules augmentations qui pourront être constatées seront liées, pour tous les contribuables, à la variation des bases d'imposition (qui est votée par le parlement dans la loi de finances annuelle) et, pour ceux de la commune historique de Ligueux, au « lissage » des taux en vue de leur uniformisation prévue en 2029.

À noter aussi que les contribuables seront exonérés de la taxe d'habitation, en application de la réforme fiscale décidée par le gouvernement.

C'est donc au global d'une baisse de la pression fiscale dont bénéficieront les contribuables locaux, malgré le haut niveau d'investissement de la commune.

La commune poursuit ainsi sa trajectoire telle que prévue, en conformité avec les engagements pris par la municipalité.

Une présentation détaillée des montants inscrits dans le budget de la commune sera faite dans le prochain numéro du magazine municipal.

Brûlage des déchets verts

— JEAN-ÉMILE MOREAU

Il est rappelé que la période d'interdiction de brûlage des déchets verts se situe entre le 01 mars et le 30 septembre 2021 (Arrêté préfectoral du 05 avril 2017). En cas de non-respect, une contravention de 3^{ème} classe de 135 à 450 € est encourue.

Débroussaillage (D.F.C.I) :

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être effectués par le **propriétaire** des constructions, terrains et installations ou son ayant-droit ou le locataire non saisonnier. (Art. L 322-3 du code forestier.)

Si besoin, le débroussaillage doit être effectué, y compris sur les terrains voisins après avoir **informé leurs propriétaires**, ceux-ci ne peuvent s'y opposer. (Art. L 322-3-1 du code forestier.)

Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut :

- Donner lieu à une amende de 30 € par m²
- Engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre.

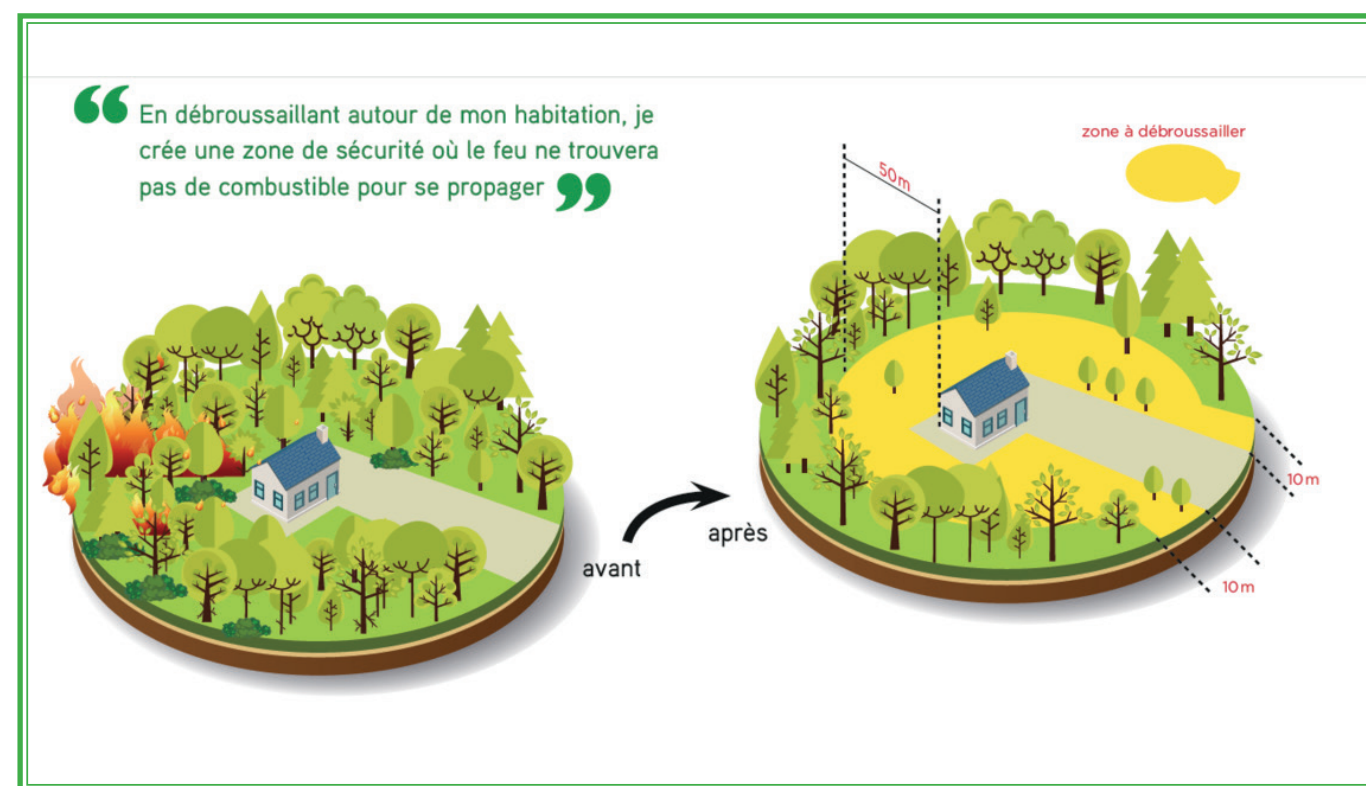
(Art. 10 de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004).

L'obligation de débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires sur les zones situées à moins de 200 mètres de terrains en nature de bois, forêts, landes et plantations ou reboisement. (Art. L 321-1, L 321-6, L 322-3 du code forestier.)

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site :

<https://www.dfci-aquitaine.fr/je-suis-un-particulier/autour-de-la-maison/debroussaillage>

Le schéma ci-dessous peut également vous donner un premier aperçu des travaux de débroussaillage à réaliser.



Divagation des animaux domestiques

— JEAN-ÉMILE MOREAU

«Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou détenus en captivité» (Art. L 211-19-1 du code rural).

Définition de la divagation (Art. L 211-23 du code rural) :

«Est considéré comme en état de divagation tout chien qui en dehors d'une action de chasse, de garde, ou de protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres».

«Est considéré en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de

son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique».

La divagation d'animaux domestiques constitue une infraction passible d'amende de 150, 450 et 750 € selon les situations et les dommages accidentels provoqués (Art. R 428-6 du C.E. Art R 622-2, R 653-1 du C.P. Art R 412-44 et R 412-50 du code de la route).

Le traitement de la divagation des chats domestiques abandonnés revenus à l'état sauvage a, depuis plus d'un an, été prise en compte dans un partenariat entre la commune de Sorges et Ligueux, la S.P.A et l'association SOS Chats Libres.

Les chats capturés à l'aide de boîtes pièges, sont acheminés vers deux cabinets vétérinaires de Périgueux où ils sont examinés, stérilisés, identifiés puis relâchés dans le secteur où ils ont été capturés conformément à la législation en vigueur.

Ceci afin d'éviter une reproduction et une prolifération hors contrôle.

Nous rappelons que les propriétaires de tout carnivore domestique sont soumis à l'obligation légale de le faire identifier, soit par la pose d'un transpondeur (puce), soit par tatouage.

Le défaut d'identification constitue une infraction sanctionnée par une amende de 750 € (Art. R 212-10 et Art R 215-15 du code rural).

La fibre optique : bientôt ?

— JEAN-ÉMILE MOREAU

Bien que le déploiement de la fibre optique soit en court, il est impossible actuellement de donner une date précise de son installation finale.

Cependant nous tenions à vous informer que des équipes « Réseaux Fibre Optique » affectées au repérage pour l'installation des futurs branchements, circulent sur la commune dans des fourgonnettes blanches avec l'inscription Fibre Optique sur les côtés des véhicules.

Ils peuvent prendre des photos des lieux. Tout ceci est parfaitement normal.

Par contre, PERSONNE n'est habilitée dans ce domaine à entreprendre des démarches commerciales ou recueillir des renseignements.

Nous vous demandons d'être vigilants.

Si vous constatez ce genre de pratique, vous pouvez le signaler à la mairie 05.53.35.68.00 ou à la gendarmerie 17.

SMD3 : Collecte des ordures ménagères. Redevance Incitative.

— JEAN-ÉMILE MOREAU

Le 1^{er} janvier 2022 sera mise en place la facturation de la redevance incitative pour les ordures ménagères non recyclables (sacs noirs). Cette redevance viendra en remplacement de l'actuelle T.E.O.M (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) que nous payons tous et dont le montant annuel figure sur la feuille de nos impôts locaux (Taxe foncière).

Beaucoup de bruits, de fausses informations exprimant des craintes circulent au sujet de « la redevance incitative »... Il est nécessaire que les contribuables soient bien informés.

Afin que cette transition se fasse dans la transparence et que vous puissiez en connaître les tenants et les aboutissants, nous avons pensé organiser avec la participation du SMD3, pour les habitants de Sorges et Ligeux en Périgord des temps de visite des installations du centre de tri de la Rampinsolle à Atur et du centre d'enfouissement de St Laurent des Hommes durant lesquels vous pourrez être informés de tout ce qui concerne le traitement des déchets.

Bien évidemment, ces visites seront soumises aux contraintes et obligations sanitaires et ne devront pas excéder 15 personnes.

Afin de pouvoir mettre en place ce dispositif, il serait nécessaire que les personnes intéressées s'inscrivent pour ces visites auprès des mairies de Sorges 05.53.35.68.00 et de Ligeux 05.53.05.03.05.

Un calendrier a déjà été mis en place. Il pourra être augmenté en fonction du nombre de demandes d'inscriptions.

VISITES ET INSTRUCTIONS :

Pour les visites du **centre de tri de la Rampinsolle** se munir de chaussures confortables et être relativement alerte. Les visites du centre de tri auront lieu le matin de 09h30 à 11h30. Elles peuvent être couplées, pour ceux qui le désirent avec celles du **centre d'enfouissement de St Laurent des Hommes** qui auront lieu de 14h00 à 16h00.

Il est possible de faire la visite d'un seul des deux sites. Les rendez-vous sont fixés à **09h30** pour le centre de tri et à **14h00** pour le centre d'enfouissement. Pour ceux qui veulent enchaîner les deux, prévoir un repas froid.

RÉDUISONS NOS DÉCHETS grâce au compostage !

Plus de 30% des déchets présents dans nos sacs noirs se compostent :

- restes de repas,
- épluchures,
- papier essuie-tout,
- feuilles coupées...

300 L 17,22 €*

600 L 29,15 €*

+ bio seau offert

Informations et réservations :
Service usagers du SMD3
09 71 00 84 24 / service.usagers@smd3.fr

* Le prix indiqué tient compte de la participation financière du SMD3 à hauteur de 50% du prix d'achat réel des composteurs individuels.

SMD3
Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne

CALENDRIER :

- Mercredi 19 mai visite du centre de tri de la Rampinsolle à 09h30 et du centre d'enfouissement à 14 h.
 - Vendredi 28 mai visite du centre de tri de la Rampinsolle à 09h30 et du centre d'enfouissement à 14 h.
 - Lundi 21 juin venue du camion SMD3 au bourg de Sorges. Animations et vente de composteurs à partir de 9h.
 - Mardi 22 juin venue du camion SMD3 à la mairie de Ligeux. Animations et vente de composteurs à partir de 9h.
 - Dimanche 27 juin : Journée Nettoyage Nature pour Tous avec la participation du SMD3 (matériel fourni).
- Rendez-vous à l'Écomusée à Sorges ou au Tiers Lieu de Ligeux à 9h et 14h.*
- Mardi 06 juillet visite du centre de tri de la Rampinsolle à 09h30 et du centre d'enfouissement à 14 h.

Points sur les travaux

— ERIC SEGUY

ZONE ARTISANALE ET COMMERCIALE DU CENTRE BOURG :

Le local destiné à accueillir la poste et la bibliothèque sera achevé en avril 2021.

Les travaux de construction des bâtiments commerciaux sont en cours de réalisation pour une mise en service en octobre 2021.

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSE RN21 :

L'aménagement de l'esplanade de la salle des fêtes est réalisé.

Les travaux s'achèveront par la création du parking en prolongement des bâtiments commerciaux, la réalisation

du square du monument aux morts ainsi que par le remplacement des équipements d'éclairage public en fin d'année 2021.

CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE

SÉNIORS :

Les logements construits par Périgord Habitat ont été livrés fin février 2021.

Les travaux de voirie et d'aménagement du parking paysagé seront achevés à la fin du premier semestre 2021.

ZONE ARTISANALE DE GRANGEARIAS :

L'élargissement de la voie communale desservant la zone artisanale de Grangearias est réalisée.

L'acheminement des différents réseaux (Eau, électricité, téléphonie) est programmé dès le début de réalisation du premier bâtiment au premier semestre 2021.

SALLE DE CONVIVIALITÉ DU BOURG DE LIGUEUX :

Dans le cadre d'un projet global de revitalisation du bourg de Ligeux, l'ancienne cantine scolaire sera réhabilitée en salle de convivialité.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée. Les études sont en cours pour un début de travaux au premier semestre 2021.



Création d'un muret à Ligeux par les agents communaux

Lotissement Saint Germain : bienvenue aux nouveaux locataires

— JEAN KROTOFF

Le 26 février, les premiers locataires ont reçu les clés de leur maison parmi les 8 maisons individuelles du lotissement Saint Germain et ont commencé à emménager.



Maintenant que les constructions sont achevées, les travaux de voiries peuvent se terminer.

Deux T2 et six T3 composent cet ensemble immobilier conçu pour loger des personnes âgées ou à mobilité réduite (Lapa).

La situation privilégiée du lotissement rend les occupants proches du bourg et des commerces. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est facilitée par des chemins piétons adaptés.

C'est en avril 2017 que la commune a décidé de confier à Dordogne-Habitat, devenue depuis Périgord-habitat, le soin de réaliser ces 8 logements.

Les premiers contacts dataient de 2015. À l'époque, une enquête avait validé l'attente des seniors de la commune pour un tel équipement.

La commission d'attribution de Périgord-Habitat a choisi les bénéficiaires parmi de nombreuses candidatures déposées par des sorgeais, des périgourdins et même des familles n'habitant pas le département mais qui avaient nécessité de revenir en Dordogne.

Aujourd'hui, ces maisons de plain-pied, avec un jardin privatif et un garage individuel, sont toutes isolées énergétiquement selon les dernières normes en vigueur, elles sont équipées de chauffe-eau thermodynamique et sont intérieurement agencées pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.

La commune a cédé la propriété des terrains bâtis à Périgord-habitat qui fait son affaire de la gestion du parc locatif et de l'entretien des logements.

Les parkings végétalisés en cours de construction sur la voie d'accès au lotissement ainsi que l'aménagement de l'espace vert qui sépare le bourg des nouveaux logements viendront compléter prochainement la viabilisation de la surface.

Zoom sur les usagers et les pratiques de la piste cyclable, ou voie douce

— ROSELYNE AUBISSE-MICHAUD ET BERNARD BARBIER

La commune de Sorges et Ligueux en Périgord, dans l'aménagement de la traversée du bourg de Sorges, a réalisé une piste cyclable, ou voie déplacement doux. Les circulations douces peuvent se pratiquer sur un large panel d'aménagements.

Aujourd'hui, les modes doux sont aussi appelés modes actifs de déplacements tels que la marche, le vélo sans apport d'énergie autre qu'humaine.

Les personnes handicapées, les personnes âgées, les cyclistes, les promeneurs peuvent ainsi se déplacer tout le long de la Nationale, de la Zone commerciale Sud aux Jardins du Bouquet tout en profitant de la Halle, de l'Agence postale, du Tabac-Presse, le tout en toute sécurité.

Cet aménagement est tout simplement réservé à la circulation des personnes mais pas au stationnement des véhicules.

Cette réalisation est incluse dans les travaux de voirie de la RN21 «aménagement de la traverse de Sorges». Pour cette opération, la Commune a bénéficié des aides de l'État. Pour la piste cyclable, la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux est intervenue à hauteur de 53 000,00 € et l'Europe - FEADER LEADER à hauteur de 25 000,00 €.

Nous les remercions vivement !



Point sur l'urbanisme de la ville...

— AUDREY MARCHEIX

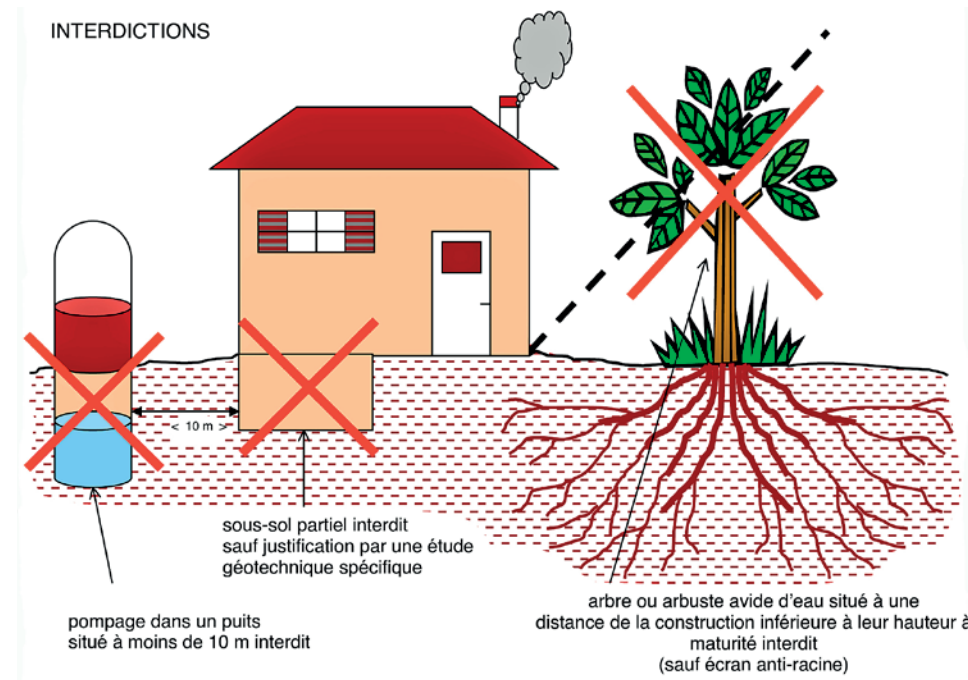
Les mouvements de sols, induits par le phénomène de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols, constituent un risque majeur en raison de l'ampleur des dégâts matériels qu'ils provoquent, notamment parce qu'ils touchent la structure même des bâtiments.

En raison des caractéristiques argilo-calcaires de son sol, la Dordogne est particulièrement affectée par ce risque.

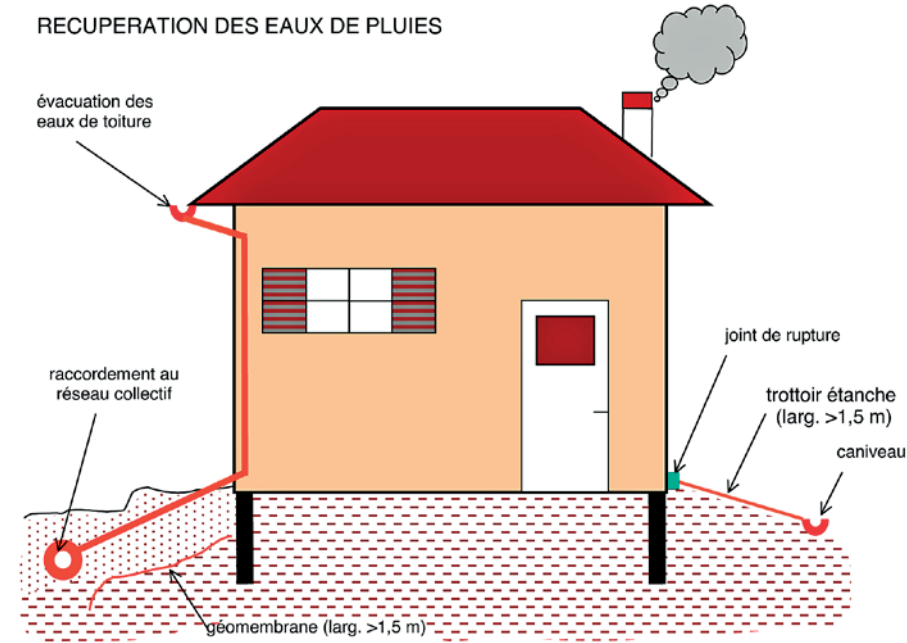
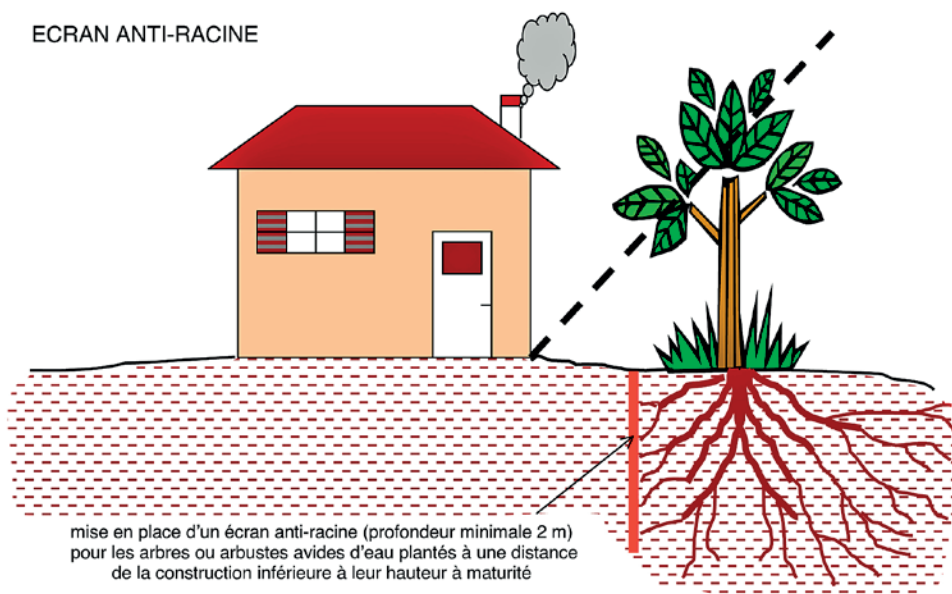
Devant l'ampleur d'une telle sinistralité, le ministère en charge de l'écologie a engagé une politique d'information préventive.

Nous vous proposons ici quelques schémas illustrant les dispositions constructives à respecter.

14

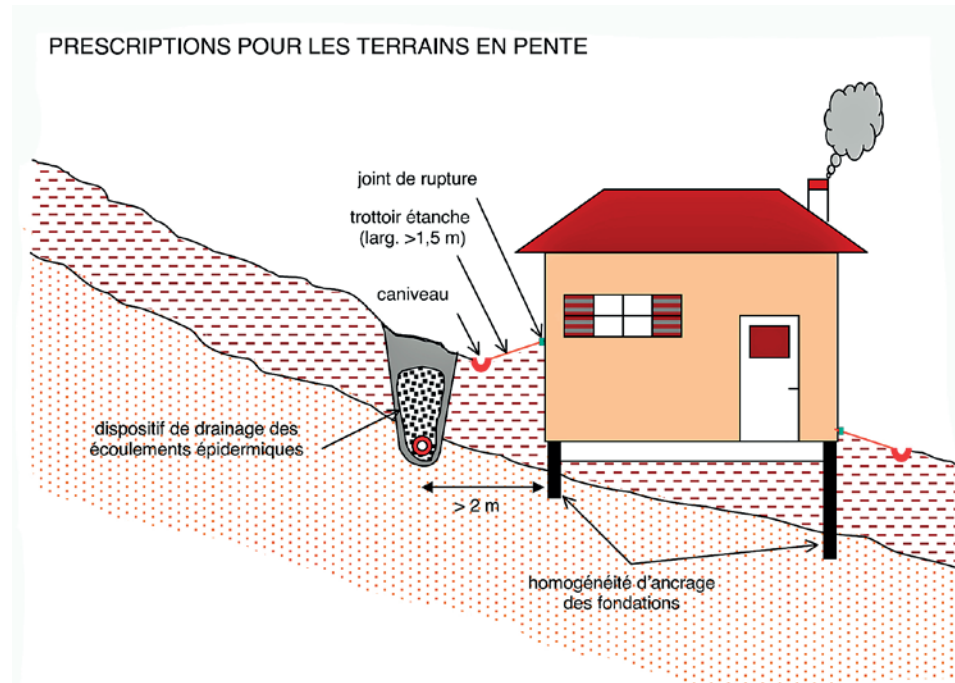
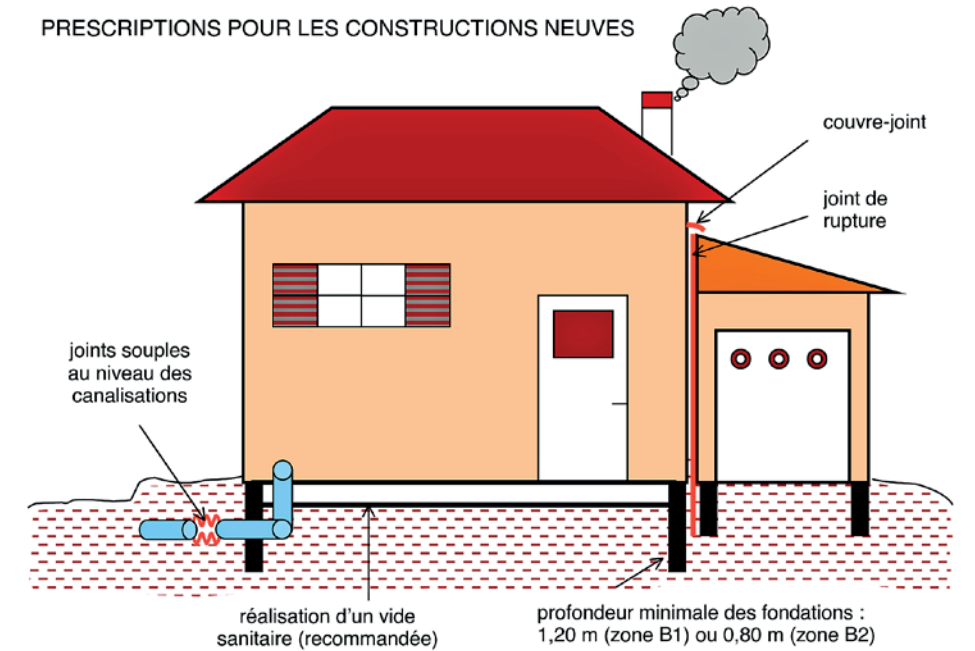


entre nous / Avril 2021



DOSSIER : Urbanisme

15



entre nous / Avril 2021

La Maison France Services

— FRANÇOISE BETOULLE

Les agents de la Maison France Services : Aurélia PINAS et Deborah WERNER se sont volontiers prêtées au jeu de l'interview afin de nous aider à mieux comprendre l'intérêt de ce nouveau projet sur la commune.

QU'EST-CE QUE FRANCE SERVICES ET QUEL EST SON RÔLE ?

Le projet France Services a été mis en place afin de ramener le service public près des usagers : les usagers de la commune de Sorges et Ligueux en Périgord ainsi que ceux des communes voisines. Ils peuvent venir afin d'effectuer des démarches administratives avec notre aide, celle de nos partenaires (CPAM, MSA, CAF, CARSAT, Pôle Emploi, Impôts, ANTS, La Poste...) qui pourront organiser des ateliers ainsi qu'en toute autonomie avec notre point libre-accès.

QUELLE A ÉTÉ VOTRE RÉACTION À CETTE NOUVELLE FONCTION, COMMENT AVEZ-VOUS ACCUEILLI CE NOUVEAU RÔLE ?

Nous avons été ravies d'être sollicitées pour ce poste qui est très diversifié et où notre investissement doit être total afin de pouvoir répondre à toutes les demandes et être une écoute attentive pour tous nos usagers.

C'EST UN NOUVEAU SERVICE DE LA COMMUNE, SOUS L'AUTORITÉ DU MAIRE, MAIS DEVEZ-VOUS RENDRE COMPTE DE VOTRE TRAVAIL À L'ENTITÉ FRANCE SERVICES ET AVEZ-VOUS DES CONTRÔLES ?

Nous devons remplir des comptes rendus sur une plateforme dédiée, comptes rendus anonymes mais qui indiquent la nature des demandes.

AVEZ-VOUS EU UNE FORMATION SPÉCIFIQUE POUR ASSURER CETTE FONCTION ?

Nous avons eu une formation d'une semaine au sein de la préfecture avec tous nos partenaires dédiés ainsi qu'une semaine

avec le Centre National de la Fonction Publique. Ces formations sont destinées à la compréhension du fonctionnement des différents partenaires et de leurs structures. Les formations sont continues, en visio pour le moment, afin de nous permettre de connaître toutes les différentes « mises à jour » des opérateurs.

AVEZ-VOUS DES RELATIONS AVEC LES AUTRES FRANCE SERVICES ?

Oui, nous nous sommes créées un réseau et n'hésitons pas à nous en servir.

DEPUIS L'OUVERTURE AVEZ-VOUS EU BEAUCOUP DE PERSONNES QUI SONT VENUES VOUS SOLLICITER ? AVEZ-VOUS PU MENER À BIEN TOUTES LEURS DEMANDES ? SUR QUELLES ADMINISTRATIONS CES DEMANDES PORTAIENT-ELLES ?

Les demandes des usagers ont été



nombreuses surtout suite à la modification administrative d'adresse mise en place par notre commune qui a posé quelques difficultés à certaines personnes. Nous avons déjà informé les habitants que nous serions là pour les aider dans leurs démarches et effectivement les habitants sont venus nous solliciter.

QUEL EST LE LIEU DE RÉSIDENCE DE CES PERSONNES ?

Il y a aussi des usagers des communes voisines qui viennent nous voir pour faire leurs cartes grises, des problèmes avec les fournisseurs d'énergie, l'établissement de leurs dossiers retraite...

AVEZ-VOUS DES ANECDOTES CONCERNANT CERTAINES DEMANDES D'USAGERS ?

Une dame est arrivée un après-midi, très souriante et agréable mais qui commençait à être un peu irritée par sa situation...

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI		13h30 - 17h30
MARDI		13h30 - 17h30
MERCREDI	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
JEUDI		13h30 - 17h30
VENDREDI		13h30 - 17h30



FRANCE SERVICES SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD

43 Impasse des Artistes
24460 SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD
Tél : 05.53.06.09.70

Mail : mfssorgesetligueux@gmail.com

FRANCE SERVICES SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD

Nous vous accompagnons dans vos démarches en ligne auprès de nos partenaires



Nous vous proposons également un accès libre-service à des ordinateurs ainsi qu'un accès WIFI

- ✓ Toutes vos démarches administratives en ligne
 - ✓ Consultation de vos messageries
- ✓ Utilisation des programmes de traitement de texte et tableurs
 - ✓ Impression de vos documents utiles

L'accès WIFI est limité en durée
Demandez le code à l'agent d'accueil



LES SERVICES DU QUOTIDIEN A COTE DE CHEZ VOUS



Pour que mon déplacement soit efficace, je prépare :



N° de Sécurité Sociale
(Carte Vitale) _____
Adresse Mail et Mot de Passe _____



N° de Sécurité Sociale (Carte Vitale) _____
Code Confidentiel _____



Code France CONNECT
Identifiant et Mot de Passe _____



Identifiant et Mot de Passe _____

Date
Heure

Votre Prochain Rendez-Vous



Aurélia PINAS et Déborah WERNER aident les concitoyens dans leurs démarches administratives à la Maison France Services de Ligueux

Habitante d'une commune voisine, elle s'est, elle aussi, soumise à l'adressage. Elle a donc voulu changer l'adresse de sa carte grise et c'est là que les péripéties ont commencé. Elle m'a d'ailleurs expliqué avoir déjà écrit une pièce de théâtre mais que son aventure «Carte Grise» en mériterait bien une, elle aussi !

Elle s'est donc rendue dans la Mairie de sa commune pour y trouver de l'aide et le service en question a répondu présent mais la dame n'ayant pas Internet et n'étant pas très à l'aise avec cet outil, inutile de préciser que la partie n'était pas gagnée d'avance.

Le service l'a dirigé vers un autre service, car soit dit en passant, le site ANTS qui gère les cartes grises renferme des trésors de subtilités que lui seul comprend. Donc parfois, il vaut mieux être nombreux pour réussir à se «dépatouiller» ! Après avoir été redirigée plusieurs fois vers d'autres services comme La Poste, des Mairies de communes voisines ou moins voisines d'ailleurs (Lanouaille)... elle a rencontré un ami domicilié à Sorges et Ligueux en Périgord qui lui a dit, je cite : «Vas voir les filles à Ligueux, ce sont elles qui ont fait la mienne, elles savent faire !»

Forte de ce conseil, elle est donc venue nous voir et nous a désespérément demandé de l'aide.

J'ai donc pris le dossier (à bras le corps) et me suis aperçue que son dossier tout entier était bloqué. Alors, j'ai creusé, creusé... Cela a pris du temps (un mois et demi d'échange de mails, de documents, d'appels...). J'ai effectué plusieurs demandes et au bout du compte, j'ai enfin fini par débloquent son dossier et obtenir sa nouvelle carte grise.

Elle était aux anges et moi aussi ! C'est ce qui me plaît avec France Services ! C'est aussi ça France Services, être à l'écoute de chacun.



TÉMOIGNAGE D'UNE UTILISATRICE

Je suis très contente du service. J'ai trouvé des gens charmants, serviables, ce qui change des services administratifs fermés ou qui vous reçoivent peu aimablement. C'est le seul service qui a pu m'aider après avoir contacté trois mairies du secteur. C'est un service formidable, que je n'hésite pas à recommander aux personnes que je connais. Si j'avais un autre problème administratif, je n'hésiterais pas à venir à Ligueux. J'ai eu connaissance de ce service par un Sorgeais.

Josette

Élections départementales et régionales 2021

— MARIE-NOËLLE LE DORNER ET AURÉLIA PINAS

En raison du contexte sanitaire, ces deux élections ne se dérouleront pas en mars mais auront lieu les **13 et 20 JUIN 2021**.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, cette démarche est à accomplir avant le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} scrutin soit cette

année, **au plus tard le 6 mai 2021**.

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne, sur le site « Service-Public.fr » en y joignant la version numérisée d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité,
- À la mairie de Sorges et Ligueux en Périgord ou à la mairie annexe de Ligueux, en complétant le

Cerfa n° 12669 et en présentant un justificatif de domicile ainsi qu'un justificatif d'identité.

Merci de prendre rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer en mairie

Rappel des horaires d'ouverture de vos services publics

— ROSELYNE AUBISSE-MICHAUD

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, nous devons mettre en place des dispositions particulières pour accueillir le public. Nous comptons sur votre compréhension.

Pour vous rendre à votre mairie ou à l'accueil de la Maison France Services, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous, afin que la distanciation et les gestes barrières soient respectés. Nous vous en remercions.

Mairie de SORGES :
TEL 05-53-35-68-00
Mairie annexe de LIGUEUX :
TEL 05-53-05-03-05
Maison France Services à LIGUEUX :
TEL 05-53-06-09-70

SITES	MAIRIE SORGES	MAIRIE LIGUEUX	MAISON FRANCE SERVICES LIGUEUX	AGENCE POSTALE
LUNDI	8 h - 12 h	FERME	13h30 - 17h30	FERME
MARDI	8 h - 12 h	13h45-17h30	13h30-17h30	8h30-12h15
MERCREDI	8 h - 12 h	13h45-17h30	8h30-12h30 13h45-17h30	8h30-12h15
JEUDI	8 h - 12 h	13h45-17h30	13h30-17h30	8h30-12h15
VENDREDI	8 h - 12 h	13h45-17h30	13h30-17h30	8h30-12h15
SAMEDI	FERME*	FERME	FERME	8H30-12H15

*La Mairie de Sorges est ouverte le 1^{er} ET 3^{ème} samedi du mois de 9h à 12h

Recrutement du Service National Universel (SNU) pour 2021

Dans la continuité de ce qui a été engagé depuis 2019, la généralisation du SNU, qui n'a pu être réalisée en totalité en 2020 en raison de la crise sanitaire, se poursuit en 2021.

Cette année, à l'échelle nationale, ce sont 25000 jeunes qui seront accueillis dans les centres de séjours des départements de France, Métropole comme Outre-mer.

La mobilité sera organisée au niveau régional. Pour les jeunes de Dordogne la mobilité se fera en Nouvelle-Aquitaine : la Dordogne accueillera jusqu'à 200 jeunes venus d'autres départements néo-aquitains et enverra une cohorte de 150 jeunes hors département, en Nouvelle-Aquitaine.

Pour beaucoup ce sera la première expérience de mobilité, qui va les aider à se projeter dans une formation ou un emploi possiblement loin de chez eux, hors du département. Certains jeunes, grâce au SNU vont découvrir leur Région et rencontrer des jeunes issus d'autres milieux sociaux et faire l'expérience de la vie en communauté.

Le SNU doit permettre à chaque jeune de développer sa culture de l'engagement et ainsi d'affirmer sa place dans la société.

QUELLE EST LA DURÉE DE L'ENGAGEMENT SNU ?

Le Service national universel comporte :

> **un séjour de cohésion** de deux semaines qui aura lieu **du 21 juin au 2 juillet 2021.**

> **une mission d'intérêt général** de deux semaines à effectuer dans l'année qui suit le séjour de cohésion.

Dans le même temps, un accès en ligne à des cours de Code de la route est proposé et au terme de la mission, une 1ère inscription offerte à l'examen du Code.

Les volontaires pourront ensuite, s'ils le souhaitent, poursuivre une période d'engagement de trois mois (minimum) à un an, jusqu'à leurs 25 ans.

QUELLES ACTIVITÉS SONT PROPOSÉES DURANT LE SÉJOUR DE COHÉSION ?

Le programme d'activités du séjour se déroulera dans le respect des rythmes biologiques des jeunes. Des thématiques plébiscitées par les jeunes seront abordées. Ainsi les enjeux climatiques comme la transition écologique seront présents de

manière transverse tout au long du séjour. Les activités physiques et de cohésion seront mises en place.

Des temps d'échange et de réflexion collective seront dédiés à des thématiques telles que : l'homophobie, la radicalisation, l'égalité femme-homme, ou encore les différentes formes d'engagement.

QUI PEUT SE PORTER VOLONTAIRE ?

> **tout jeune français, âgé de 15 à 17 ans**, dans l'année suivant sa classe de 3ème, qu'il soit lycéen, apprenti, décrocheur, jeune en situation de handicap.

COMMENT ?

> en déposant sa candidature sur le site dédié : snu.gouv.fr entre le 4 janvier et le 20 avril 2021.

> chaque jeune volontaire retenu reçoit une convocation indiquant son affectation, et les modalités de transport et d'hébergement : **aucun frais ne sera à la charge des familles.**

Vous trouverez sur le site <https://snu.gouv.fr> tous les renseignements utiles.



Des nouvelles de l'école Michel de Juglart

— FRANÇOISE BETOULLE

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Les inscriptions à l'école de Sorges et Ligueux en Périgord, pour la rentrée de septembre 2021 concernant les enfants habitant la commune, se font dans un premier temps en mairie, à partir de mai 2021.

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Attestation d'assurance responsabilité civile

Puis, il sera nécessaire de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école afin de finaliser l'inscription.

BONNE NOUVELLE !

L'inspection d'Académie a accordé à l'école de Sorges et Ligueux en Périgord, la création d'un nouveau poste définitif d'enseignant pour la rentrée 2021. Il y aura donc 6 classes !

Pour déterminer les effectifs des années suivantes (rentrée de septembre 2022 et 2023) nous demandons aux parents des enfants nés en 2019 et en 2020 de prendre contact avec la mairie pour nous permettre d'évaluer les futurs besoins en personnel et en investissements matériels.

État civil 2020

BIENVENUE AUX NOUVEAUX SORGEAIS :

- Louise LAGRANGE, le 07/03/2020
- Lorenzo, André, Michel DESSET LE GAC, le 20/05/2020
- Léonie, Ailine ATGER, le 21/05/2020
- Eva, Andréa BEAUDRY, le 10/06/2020
- Liam GASQUET, le 24/06/2020
- Romane NEGRAUD OTERO, le 20/08/2020
- Théo, Stéphane, Cyril BESNIER, le 28/08/2020
- Théa LAPLAGNE, le 11/10/2020
- Emy, Nelly, Monique GORBATCH, le 12/11/2020
- Miya, Marie-Claire MUSQUET, le 18/11/2020
- Lou BOURGIE FOUREZ, le 27/11/2020

- Olivier, Patrice FILLION et Magali, Françoise LAVAL, le 18/07/2020
- Théo GARDIEN et Ludivine, Camille POULAUD, le 01/08/2020
- Cyril CHAMAILLARD et Amélie, Stella REY, le 08/08/2020
- Julien, Jordan BORNE et Laura MUNEROT, le 08/08/2020
- Jean-Claude, Martin JORDI et Aline, Sylvie CLAUZURE, le 11/08/2020
- Cyrille MOUTON et Doriane, Stelina, Cerise, Anaïs TAUNAI, le 22/08/2020
- Paul BERNARD et Agathe, Anaïs GOINEAU, le 29/08/2020
- Rémy ROULIN et Noémie, Anne-Colette CAPDEVILLE, le 03/10/2020

NOUS AVONS EU LA TRISTESSE DE VOIR PARTIR :

- Marie, Antoinette MAURY épouse BERSAC, le 13/01/2020
- Monique LOUBET épouse PEINE, le 28/01/2020
- Maurice, Marcel DIEU, le 07/02/2020
- Jean-Marc, Alain, Hugues, René, Marie Raoul PETIT, le 20/02/2020

FÉLICITATIONS À NOS JEUNES MARIÉS :

- Nicolas, Michel LYSY et Adèle-Anne, Juliette, Marie MASSY, le 22/02/2020
- Yann, Cédric ROBERT et Anna SOCKEEL, le 15/06/2020
- Gervais PAPET et Nancy PIQUET, le 04/07/2020

- Claude, André, Camille BURET, le 04/03/2020
- Denise LEROUX épouse DIDIER, le 12/03/2020
- Alain, Gérard ROBERT, le 25/03/2020
- Pierrette PAUZAT épouse CARAMEGEAS, le 03/04/2020
- Camille, Henri VALENTINI, le 06/04/2020
- Paul, André SIOZAR, le 12/05/2020
- Serge, Henri, Franck CARCAUZON, le 15/06/2020
- Josette GAUDY épouse ROBERT, le 29/06/2020
- Raymonde, Dominique Marie LE PROVOST épouse LE MASSON, le 07/07/2020
- Antoine, Marie, Joseph, Henri de CHAULIAC, le 01/10/2020
- Robert HEILI, le 04/10/2020
- Susan, Mary EMSLEY épouse DINNING, le 19/11/2020
- Sandra, Rose MOODYL épouse GILBERT, le 26/11/2020
- Josette, Maria, Marcelle DARCISSAC veuve MAURY, le 12/02/2020

Honneur aux bienfaiteurs de notre commune

— ROSELYNE AUBISSE-MICHAUD

Comme nous avons commencé à le faire dans le précédent numéro de notre magazine municipal, nous souhaitons mettre à l'honneur la mémoire de personnalités qui se sont distinguées dans l'histoire de notre commune par des actes remarquables de bienveillance et de générosité au profit de l'ensemble de la collectivité à laquelle ils appartenaient.

Aujourd'hui : Jean GENESTE (1902-1965), citoyen et bienfaiteur de la commune de Sorges

Jean Gabriel GENESTE, né le 11 avril 1902 à Agonac, a vécu aux Potences, où ses parents étaient agriculteurs et possédaient une propriété. Son épouse, Marie-Antoinette AUDEBERT, est décédée en 1951, le couple n'a pas eu d'enfant.

Monsieur GENESTE avait pris la suite de ses parents dans la propriété familiale.

À la déclaration de la 2^{ème} guerre mondiale, il a été appelé sous les drapeaux le 5 septembre 1939 et n'a été libéré que le 19 juin 1945, après être resté prisonnier de guerre du 21 juin 1940 au 30 avril 1945.

De retour dans sa commune, il a repris ses activités d'agriculteur et s'est investi dans le service de la commune, dont Léopold CHAPEYROU était maire.

De 1947 à 1965, date de son décès, monsieur GENESTE a œuvré au sein du conseil municipal pour le bien des autres. Tous ses voisins appréciaient cet homme affable et disponible, toujours prêt à apporter son aide.

C'était un homme discret qui s'investissait beaucoup pour le village des Potences où il s'occupait notamment de l'école (car, à cette époque, il y

avait une école aux Potences qui a été fermée en juin 1965 !). Il participait à la fête annuelle des Potences qui était organisée par madame CHEVALIER, sa voisine.



Après la guerre, tous les habitants n'avaient pas le téléphone, loin de là ! Il y en avait un au domicile d'un des habitants du village, qui servait ainsi de cabine publique et permettait aux habitants du village de pouvoir téléphoner ou recevoir des messages sans avoir l'obligation d'aller à la Poste. Monsieur GENESTE avait accepté de s'occuper de ce service dans son village, ce qui demandait une grande disponibilité de sa part.

On l'appelait le maire des Potences, et il aimait dire, avec humour, que les Potences était une commune libre.

Après le décès de son épouse, une cousine, Marie Julia NICOLAS, est venue habiter dans sa maison, où elle a passé tout le reste de sa vie, monsieur GENESTE ayant fait le nécessaire avant sa mort pour qu'elle en ait l'usufruit.

Jean GENESTE, n'ayant ni enfant, ni héritier direct, a légué ses biens à la commune de SORGES : Il y avait environ 48 hectares de terres et de bois sur les communes de Sorges, de Cornille et de Négrondes et des maisons à Trélissac, à Négrondes et à Sorges.

Ces biens ont été vendus, les bois et les terrains situés sur les communes voisines à des personnes privées. Les terrains des Potences ont permis de faire les lotissements que nous connaissons.

La vente des « terrains GENESTE » à de nouveaux habitants venant s'installer dans la commune a donné une véritable dynamique au village et d'autres propriétaires ont suivi le mouvement, ce qui a développé l'urbanisation des Potences.

Le produit des diverses ventes a permis de faire de gros travaux dans la commune, notamment :

⇒ Création de logements dans l'ancienne école des Potences.

Ces logements étaient loués par la commune qui les a ensuite vendus à un propriétaire privé. Ces logements ont été

restaurés et il y a toujours des locataires dans ce bâtiment.

⇒ Gros travaux sur les voiries communales

⇒ Aménagement de la mairie, achat de mobilier et travaux de rénovation.

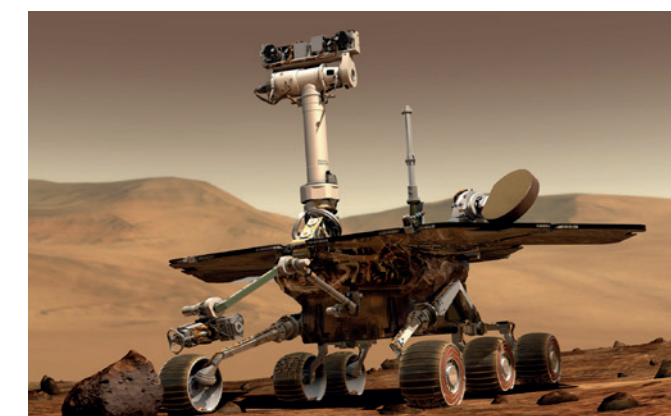
⇒ Création des bains-douches communaux place de Malet à Sorges en 1966.

⇒ Travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux.

Lorsque vous passerez dans la rue Jean GENESTE, qui traverse le bourg de Sorges d'est en ouest, vous comprendrez mieux pourquoi elle porte ce nom !

Les roches prélevées sur Mars portent des noms de villages du Périgord

— JEAN-JACQUES RATIER



Vue de la planète Mars et d'un robot explorateur de la NASA

Un physicien du CNRS à Bordeaux a découvert que les scientifiques de la Nasa utilisaient des noms de communes de la Dordogne pour baptiser les pierres découvertes sur la planète rouge.

Un hommage à la richesse des minéraux du territoire.

Sorges, Brantôme, Limeyrat, Coutures, Siorac en Périgord, Siorac de Ribérac, Tourtoirac ou Daglan sont ainsi à retrouver dans les rapports de la Nasa.

Si les scientifiques américains ont choisi ces noms, ce n'est pas par hasard.

Lors de découvertes à travers les siècles, les minéraux de notre département ont été classifiés selon leurs caractéristiques. Des critères que retrouvent les robots de la Nasa sur la planète rouge (cf parution du journal *Le Parisien* du 16 mars 2021 et sur *France Bleu*).

Ils ont rendu notre fin d'année plus "lumineuse"

— PATRICIA PERRIN



Les Familles CHASSIN, LACOUR et POISSON sont les grands vainqueurs du concours d'illuminations de Noël pour l'année 2020

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a lancé un concours de décoration/illumination des maisons. Nous remercions chaleureusement les foyers qui se sont inscrits. Nous les espérons plus nombreux en cette

fin d'année 2021. Après une visite nocturne qui l'a conduit à sillonner le territoire communal, le jury chargé d'établir un classement a désigné les trois lauréats de ce concours, en privilégiant à la fois esthétique et créativité.

Nous sommes heureux de les féliciter. Ils ont remporté un repas gastronomique pour deux personnes à l'Auberge de la Truffe.

Un grand bravo aux autres participants.

Marchés aux Truffes, saison 2020/2021

— JEAN KROTOFF

Neuf marchés aux truffes se sont tenus en décembre et janvier.

Sur la place Nicolas FEYTE, le marché dominical traditionnel et le marché aux truffes étaient regroupés avec, pour les acheteurs, un sens unique de circulation et l'obligation de respecter les gestes barrières.

Sous des chapiteaux ouverts, en moyenne une quinzaine d'apporteurs étaient présents chaque dimanche.

La sécheresse de l'été 2020 et les pluies abondantes de l'automne ont significativement limité les apports sur l'ensemble des marchés de la région : une

quarantaine de kilos de truffes seulement à Sorges.

Les cours se sont maintenus avec des prix compris entre 700€ et 900€, selon les catégories.

Compte tenu des contraintes sanitaires, les manifestations festives prévues le 31 janvier pour la fête de la truffe ont été annulées.

Le concours de la plus belle truffe a été remporté par Monsieur Rousseau de



Paussac-et-Saint-Vivien avec une truffe de 174 grammes.

Fin 2021, les marchés aux truffes devraient se tenir dans un local dédié connexe de la nouvelle halle et la fête de la truffe sera, espérons-le, vraiment « festive »...

Toujours un sourire aux lèvres

L'occasion nous est donnée de mettre un nom sur les visages familiers qui s'occupent de nos enfants.

Nous avons donc le plaisir de vous présenter les petites mains qui agissent avec sourire dans l'ombre de l'équipe enseignante.

Merci à eux pour leur dévouement !



De gauche à droite :

Valérie LAGRANGE (1), Marie-Hélène DELAMARE (2),
Agnès DUSSUTOUR (2), Christopher MEDOUZE (1), Isabelle ZOMBAÏ (2),
Brigitte POINAS (2), Mickaël CLANCHIER (1).

1 : équipe pédagogique / 2 : équipe logistique

Noël à l'école

— FRANÇOISE BETOULLE

Malgré les restrictions dues à la situation sanitaire les enfants et le personnel ont fêté Noël au cours d'une « journée festive ».

Un repas à la truffe a été servi et bien apprécié de l'ensemble des convives. La visite du Père Noël a terminé la journée.

Dans une ambiance détendue, les enfants ont reçu un livre et le Père Noël a été récompensé par les chants de chacune des classes de l'école.



Le correspondant du journal Sud-Ouest pour notre commune : décoré !

— JEAN-ÉMILE MOREAU

Le 19 mars dernier, lors d'une cérémonie au monument aux morts de Sorges, square Léopold CHAPEYROUX, notre concitoyen et ami Michel DUVERNOIS a été décoré par le président HERPIN de la Croix du combattant au titre de la guerre d'Algérie.

Engagé volontaire dans la Marine Nationale (la seule arme qui recrutait à 17 ans), il est parti en Algérie en 1962.

Affecté à l'Amirauté d'Alger, il a participé à différentes évacuations de matériel militaire ainsi que du matériel du CEMO, Centre Expérimental Militaire des Oasis (la bombe atomique... qui partait pour Mururoa et de nouveaux essais) ainsi que des missions en Afrique de l'Ouest principalement.

En 1964, rentré à Cherbourg, il a été détaché pour reprendre la base Américaine de Rochefort pour y installer l'École des Fourriers, Secrétaires militaires, Commis aux vivres et Cuisiniers.

Michel DUVERNOIS a aussi profité de sa présence à Rochefort pour prendre des cours de photographie au service photographique du centre école de l'aéronautique navale. L'école installée, Michel a suivi la formation d'Officier marinier et il a fini sa carrière comme chef du bureau administratif d'Hourtin Marine en Gironde, le grand centre de recrutement où passaient à l'époque 3 500 appelés par mois.

En 1967, il quitte la Marine pour être comptable dans un établissement privé en région parisienne. Mais devant les « dysfonctionnements » administratifs, il démissionne pour revenir dans le secteur public et c'est en mai 1968 qu'il rentre à la Poste. Ayant été correspondant des mutuelles Interarmes et marine, il lui est proposé d'entrer comme correspondant de la Mutuelle de la Poste pour le 17^{ème} arrondissement de Paris et toute la partie nord des Hauts de Seine, soit plus de 8 000 adhérents actifs et retraités. Il y reste 14 ans, régulièrement réélu. Il devient membre du conseil régional Ile de France.

Mais, l'aspiration à un retour au calme et en Périgord, de préférence, lui offre une mutation à Thiviers pendant 13 ans. Puis deux mutations à La Roche-sur-Yon et Mont-de-Marsan comme responsable qualité départemental (toujours à la Poste).

En 2000, fort de 42,5 annuités, il prend sa retraite et revient à Sorges dans la maison achetée en 1982. Il est maintenant retraité, membre de la FNACA mais aussi de l'amicale des anciens combattants de Sorges. Il est aussi correspondant local du journal Sud Ouest et fait des photos pour les associations et services qui les lui demandent.



Michel DUVERNOIS a reçu en même temps trois médailles : la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord, le titre de reconnaissance de la Nation et la Croix de combattant.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS SORGES & LIGUEUX EN PERIGORD				
CEREMONIES 2021				
DATE	Lieu-dit	COMMUNE	OBJET	HORAIRE
19/03	Le Bourg	SORGES	Cessez le feu	16H00
29/03	St Romain	ST ROMAIN / ST CLEMENT	Hommage	10H30
18/04 (15)	Bournaud	SORGES	Hommage	11H00
28/04	Les Merles	ST MARTIN DE FRESSENGEAS	Hommage	10H30
08/05	Le Bourg	LIGUEUX	Armistice 39/45	10H30
23/05 (17)	Bos-Laporte	ST JORY LASBLOUX	Hommage	11H00
12/06	Monument aux morts	LES PILES / ANTONNE	Hommage	18H00
18/06	Le Bourg	SORGES	Appel du Général de Gaulle	18H00
14/07 (12/06)	Les Vignasses	LIGUEUX	Hommage	10H30
	Le Bourg	LIGUEUX	Fête Nationale	11H00

NB : Le 25 avril aura lieu la journée nationale des victimes et héros de la déportation. La Préfecture précisera le lieu et l'heure ultérieurement.

Les Rendez-vous de l'emploi sur la commune

— ISABELLE GRAND

Le mercredi 28 avril 2021 de 10h à 12h

à la mairie annexe de Ligueux,
au Tiers lieu.

La Maison de l'emploi et la Mission locale du Grand Périgueux se déplacent pour présenter et proposer ses services à **tous les demandeurs** d'emploi de la commune.

Accueil sans inscription



Le mercredi 19 mai 2021 de 14h à 17h



à la mairie annexe de Ligueux,
au Tiers lieu.

La Mission locale revient vers nous pour s'adresser **plus particulièrement aux 16-25 ans** et faire connaître, en partenariat avec l'association Connexion HH, le « street art ».

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes en rupture scolaire ou à la recherche

d'un emploi ou tout simplement en quête d'un projet...

Venez vous initier au Street art ! et rencontrer les conseillers de la Mission Locale.

Inscrivez-vous avant le **Lundi 10 Mai 2021** par téléphone au 06 48 35 58 65 (appel ou SMS).

AVIS DE RECHERCHE



RÉPARATEURS BÉNÉVOLES

ADO, JEUNE ADULTE, SENIOR, FEMME, HOMME
DISPONIBLE 1 JOUR PAR MOIS
HABILES DE VOS MAINS EN BRICOLAGE

SI VOUS CORRESPONDEZ À CES CRITÈRES
VEUILLEZ APPELER LE 06.08.22.09.48.

À bas le rebut !

Le Tiers Lieu de Ligueux a pour projet de lancer un atelier de réparation d'électroménager et autres appareils de bricolage ou de la vie courante.

L'objectif est, bien entendu, de diminuer les mises au rebut d'appareils qui pourraient servir encore longtemps, mais qui ne sont pas réparés compte tenu du coût élevé de telles interventions.

Afin d'animer ce projet, nous recherchons de bons bricoleurs qui

pourraient donner un peu de leur temps, un jour par mois, et faire ainsi avancer notre chemin vers une économie plus solidaire et moins « consommatrice ».

Pour tout renseignement :
contacter Alain LACOURARIE
06 08 22 09 48
ou lacourarie.alain@orange.fr

— ALAIN LACOURARIE

Activités proposées par les Associations de la commune

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous vous donnons rendez-vous pour les différentes commémorations de l'année 2021.

Un tableau récapitulatif est disponible en p.27 de ce journal.

ASSOCIATION ACS-FRANCE

Depuis maintenant 1 an, ACS-France (Action Contre les Spondylarthropathies, association de malades atteints de Rhumatismes Inflammatoires Chroniques) organise, par sa délégation Aquitaine, des cours de yoga à visée thérapeutique pendant lesquels les mouvements sont adaptés à des personnes ayant des difficultés physiques, notamment articulaires.

Ces séances sont conduites par un professeur spécialisé et diplômé en yogathérapie.

Le contexte sanitaire nous a obligés à suspendre ces sessions. Nous les reprendrons dès que ce sera possible, certainement en début d'année 2021 et vraisemblablement aux même jour et heure (tous les mardis à 14h30 à la salle des fêtes de Sorges).

La première séance est offerte par ACS-France, le tarif est ensuite de 20€ par mois payable en début de mois.

Les personnes qui ont assisté aux cours précédents, ainsi que les personnes qui auront manifesté leur intérêt pour ces séances, seront évidemment prévenues par message de la date de reprise.

Par ailleurs, dès que nous pourrons à nouveau nous réunir, des rencontres seront mises en place pour que les personnes atteintes de Rhumatismes

Inflammatoires Chroniques puissent se rencontrer et échanger sur leur quotidien et leurs traitements.

Le lieu et les dates restent à définir dès que cela sera possible.

Toute autre personne intéressée peut contacter Bernard REYSZ (par téléphone ou SMS au 06.15.74.78.41 ou par mail : breysz@hotmail.fr) pour plus de renseignements ou pour s'inscrire.

ATELIER BRODERIE

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous reprendrons nos ateliers au tiers lieu de Ligueux le 1er samedi de chaque mois de 15h à 16h30.

Contact :

Sylvie BREJON au 06 84 90 76 10

HATHA YOGA

Lorsque que nous aurons le feu vert pour la reprise du yoga avec Monique GADAUD, changement de lieu, toujours le lundi soir de 19H30 À 21H à la salle des fêtes de Sorges. Prenez bien soin de vous, à bientôt nous l'espérons...

Renseignements :
auprès de Martine ZENDEN
06.25.51.47.63

LES TRÉTAUX SORGEAIS

Nous ne reprendrons nos répétitions qu'en septembre. Rendez-vous dans le prochain numéro d' *entre nous* pour les informations complémentaires.

PÉTANQUE LIGURIENNE

Projets de concours si les conditions sanitaires le permettent :
- 11 avril 2021 à Ligueux (doublette)
- 09 mai à l'école de Sorges (doublette)
- 27 juin à Ligueux (triplette)

- 17 juillet à Ligueux (doublette)
- 21 Août projet de vide-grenier ou pétanque doublette mixte

Renseignements auprès de
M. CARCAUZON au 06.09.83.20.85

Il se passe toujours quelque chose à Sorges et Ligueux en Périgord !

LES JARDINS DU BOUQUET

OUVERTURE pour la fête des Jardins

Les 5 et 6 juin prochains, les jardins du Bouquet seront ouverts de 9h30 à 12h30 puis de 14h30 à 18h30.

Renseignements : 06.07.09.89.60
Ils n'attendent que votre visite !



... Suite des activités proposées par les Associations de la commune



COMITÉ DES FÊTES

Nous programmons les animations suivantes :

- Jeudi 13 mai 2021: Fête des vétérans avec Brocante/vidé-grenier au parc des loisirs Alain ROBERT (voir flyer)
- Vendredi 02 juillet 2021 : Marché de nuit au parc des loisirs Alain ROBERT
- Samedi 10 Juillet 2021 : Concert MNOP - feu d'artifice au Château du Bouquet
- Vendredi 06 Août 2021 : Marché de nuit au parc des loisirs Alain ROBERT.

GALIB

Nous organisons la 8^{ème} édition de notre course d'Endurance équestre Sorges Ligeux. Elle sera étape du Grand Régional d'Aquitaine ainsi qu'étape du challenge départemental club.

Cette course se déroulera sur les communes de Sorges et Ligeux en Périgord, Lempzours, Saint-Front d'Alemps et Agonac.

Nous avons besoin de bénévoles pour nous permettre de vivre une belle journée.

RENDEZ-VOUS AU JARDIN

Les 4, 5, 6, juin 2021, une exposition de céramiques contemporaines aura lieu dans le cadre des Rendez-vous au Jardin.

Quatrième édition pour nos jardins de La Maillonnerie et du Pavillon à Sorges et Ligeux en Périgord.

Entrée libre de 9h à 19h.

Parking

Tél : 05 53 46 70 37

Merci de votre soutien !

N'hésitez pas à nous contacter au 06.74.79.27.97, laligorie@yahoo.fr, page Facebook : GALIB24 Endurance Sorges Ligeux 24 et sur le site galib24.wifeo.com

Les céramistes invités sont :

- Nicolas ROSCIA
- Marianne CASTELLI
- Michel GARDELLE
- Olivier VERNEAU
- Mathilde LA MANCQ



La Maillonnerie :
220 impasse du Relais



Le Pavillon :
730 route Michel de Montaigne

Sorges Ligeux
En Périgord

Jeudi 13 mai

Fête des vétérans
Brocante Vide Grenier

RN21 parc des loisirs (proche école)

Restauration rapide buvette
Renseignements 06 07 47 70 71
comfete@orange.fr

ENDURANCE EQUESTRE
SORGES & LIGUEUX en Périgord (24)
Dordogne - Nouvelle-Aquitaine

8^{ème} EDITION

30 mai 2021

ETAPPE GRAND REGIONAL
ETAPPE CHALLENGE DEPARTEMENTAL

CLUB & AMATEUR
10, 20, 30, 40, 60, 80
et 130 km CEN

Site d'accueil à LIGUEUX (à 1 km du bourg)
Samedi 5 juin : repas sur site ouvert à tous (réservation avec menuiserie et animation)
Dimanche 6 juin : brocante et restauration sur site - Entrée libre
Renseignements : GALIB 24 - 06 74 79 27 97 - laligorie@yahoo.fr
Site Internet : <http://galib24.wifeo.com>
Page Facebook : GALIB 24 Endurance équestre Sorges Ligeux 24

EXPO!

DANS LE CADRE DES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS 2021 :

C É R A M I Q U E S C O N T E M P O R A I N E S

JARDIN DE LA MAILLONNERIE - JARDIN DU PAVILLON

MARIANNE CASTELLI
MICHEL GARDELLE
MATHILDE LAMANCQ
NICOLAS ROSCIA
OLIVIER VERNEAU

DU 4 AU 6 JUIN

ROUTE DE LIGUEUX 04
24420 SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD
ENTREE LIBRE ET GRATUITE 9h - 19h

RENSEIGNEMENTS : 05 53 46 70 37

... Suite des activités proposées par les Associations de la commune

MILPAS SORGEAIS

Prévisions des Randonnées pédestres
tous les RDV sont à 8h30.
Parking écomusée de la Truffe à Sorges.

RENSEIGNEMENTS :

Tél. 06.79.84.92.38

et Facebook Milpas Sorgeais.

AVRIL 2021

- Samedi 3 : Boucle locale 12km
- Mardi 6 : Blis et Born 11Km
- Samedi 10 : St Pantaly d'Ans 12km
- Mardi 13 : Trémissac 12km
- Samedi 17 : La chapelle Gonaguet 14Km (pique-nique)
- Mardi 20 : St Jory Lasbloux 12Km
- Samedi 24 : Ajat 11km
- Mardi 27 : Lymérat 11km.

MAI 2021

- Samedi 1^{er} mai : boucle locale
- Mardi 4 : Dussac 10km
- Samedi 8 : Chournac d'Ans 10km
- Mardi 11 : Ste Eulalie, boucle spéciale 12Km
- Samedi 15 : St Pancrace 13km
- Mardi 18 : Ligeux 11Km
- Samedi 22 : boucle locale
- mardi 25 : Brouchaud 11km
- Samedi 29 : St Antoine d'Auberoche.

JUIN 2021

- Mardi 1 : Coulounieix 12km
- Samedi 5 : Sorges Fête des jardins 15km
- Mardi 8 Eyzerac 13Km
- Samedi 12 Millhac de Nontron 13km
- Mardi 15 : Brantôme 10Km
- Samedi 19 : St Mesmin Gorges de l'Auvézère 14km
- Mardi 22 : Antonne 11Km
- Samedi 26 : Jumilhac 15Km (rando pique-nique ou resto)
- Mardi 29 : Hautefort 10 Km (r a n d o p i q u e - n i q u e) .



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN

L'avenir ne s'est pas éclairci depuis la précédente sortie du journal *entre nous*. Combien nous aimerions justement être « Entre-nous ». Pour autant, l'Association des Amis de l'Église Saint-Germain veut se projeter vers des lendemains plus sereins.

Tout d'abord, nous programmons une rencontre avec nos adhérents dans la première semaine de Mai.

À cette occasion, nous serions heureux de pouvoir accueillir de nouveaux membres qui, comme nous, veulent promouvoir cette église dont le charme séduit tous nos visiteurs. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrions agir à sa mise en valeur.

Pour ce premier semestre, nous contribuerons à l'animation, dans notre domaine, des actions décidées par la municipalité.

En premier lieu, citons les activités traditionnelles que constituent la fête des vétérans et le marché de nuit d'Août. Sur le plan musical, le

chœur Vox Vesunna pourrait se produire en notre église le 31 juillet.

Nous gardons toujours en réserve la tenue, par Bruno VINCENT, de la conférence, reportée de l'automne dernier, sur Jules VERNE et Jules HETZEL.

Enfin, L'association Coulaures Patrimoine a sollicité Bruno VINCENT, président de notre association, pour une présentation, le dimanche 9 mai à 16h de sa première conférence sur les relais de Poste et en particulier celui de Sorges (voir page 43 du livre).

Ce même jour, le 9 mai 2021 à 18h, un concert Orgue et Trompe de Chasse avec l'organiste Bruno BEAUFILS et le sonneur Gustave CUYPERS, est programmé à l'église Saint-Germain de Sorges par l'association REVE.

Cette association œuvre, depuis 26 ans, auprès des enfants très malades hospitalisés. Cette association apporte à ces enfants la possibilité de réaliser un rêve, une activité ludique (visite DYSNEY LAND, rencontre avec une

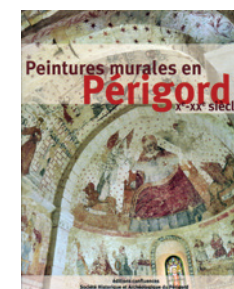
personnalité de leur choix...), leur faire oublier pour une journée leur quotidien difficile.

Nous espérons que ce programme pourra être suivi et ne manquons pas de vous tenir informés

Notre commune de Sorges et Ligeux en Périgord vient d'être citée dans un livre richement illustré sur les peintures murales en Périgord avec une mention de la litre de l'Église Saint-Germain de Sorges et de celle de l'Abbaye de Ligeux.

POUR TOUT CONTACT :

- par courrier : Association des Amis de l'Église Saint-Germain chez Mme Laneaud, lieu-dit La Balzaque, 163 impasse de Rouchou, 24420 Sorges et Ligeux en Périgord.
- par mail : le président, Bruno VINCENT : bruvinc24@gmail.com ou la secrétaire, Noëlle DUVERNOIS : noelle.duvernois@gmail.com / Tel : 07 51 61 80 24.



Parc d'activités

LE DIAMANT NOIR

+ d'infos ?

05 53 35 86 12

**IMPLANTER VOTRE
ENTREPRISE
ICI**

**TERRAINS
À VENDRE**

